

Le préfet de la région Haute-Normandie
Commandeur de la légion d'honneur

ARRETE n° 118 2015

**Etablissant le schéma régional de développement de l'aquaculture marine
de la région Haute-Normandie**

- VU** le code rural et de la pêche maritime et notamment l'article L.923-1-1 ;
- VU** le code de l'environnement et notamment les article L.122-4 et suivants ;
- VU** le décret n° 2011-888 du 26 juillet 2011 relatif aux schémas régionaux de développement de l'aquaculture marine ;
- VU** l'avis favorable du conseil maritime de la façade Manche Est – mer du Nord en date du 12 novembre 2014 ;
- VU** l'avis de l'autorité environnementale en date du 30 septembre 2015 ;

Considérant la teneur des échanges et la concertation pour l'élaboration du projet, l'évaluation environnementale engagée en septembre 2014 et close en avril 2015, la consultation du public entre le 15 octobre et le 15 novembre 2015 sur le projet de schéma régional de développement de l'aquaculture marine de Haute-Normandie ;

Sur proposition du Directeur interrégional de la mer Manche Est – mer du Nord ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Le schéma régional de développement de l'aquaculture marine de Haute-Normandie, figurant en annexe, est arrêté.

Article 2 : Le bilan de la mise en œuvre du schéma régional de développement de l'aquaculture marine de Haute-Normandie interviendra à l'issue d'une période de 5 ans à compter de la date du présent arrêté.

Article 3 : Un exemplaire du schéma est déposé au siège la direction interrégionale de la mer Manche Est – mer du Nord au Havre, 4 rue du Colonel Fabien. Ce document est également consultable sur le site internet de la direction interrégionale de la mer Manche Est – mer du Nord (www.dirm-memn.developpement-durable.gouv.fr).

Article 4 : Le Directeur interrégional de la mer Manche Est – mer du Nord, les directeurs départementaux des territoires et de la mer de Seine-Maritime et de l'Eure, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Haute-Normandie.


Le préfet
Pierre-Henry MACCIONI